

**Procès-verbaux**  
**Ville de Daveluyville (Québec)**

**PROCÈS-VERBAL** de la séance extraordinaire du conseil municipal qui s'est tenue le mardi 19 mai 2026 à 19h à la salle communautaire située au 3, 9<sup>e</sup> Avenue à Daveluyville.

**SONT PRÉSENTS :** M. Mathieu Allard, maire  
M. Sébastien Bilodeau, conseiller no 2  
Mme Valérie Loïselle, conseillère no 3  
M. Alain Raymond, conseiller no 4  
Mme Christine Gentes, conseillère no 6

**SONT ABSENTS :** Mme Carole-Anne Provencher, conseillère no 5  
Mme Nadia Leclerc, conseillère no 1

La directrice générale et assistante greffière, Mme Mylène Parent assiste également à la séance.

Ouverture de l'assemblée

Les membres présents à l'ouverture de la séance formant quorum, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée par le président d'assemblée.

**2026-05-99**  
Adoption de l'ordre du jour

**CONSIDÉRANT QU'**un avis de convocation fut transmis à tous les membres du conseil de la Ville de Daveluyville conformément à l'article 323 de la *Loi sur les cités et villes*;

**CONSIDÉRANT QUE** les membres présents du conseil renoncent à la lecture de l'ordre du jour;

**RÉSOLUTION**

Sur proposition de **madame Christine Gentes**, il est résolu à l'unanimité des membres présents d'adopter l'agenda tel que déposé et que tous consentent à prendre en considération les affaires suivantes :

- 1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE**
- 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
- 3. ADOPTION DU SECOND PROJET DE RÈGLEMENT R-2026-154 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DE ZONAGE R-2025-137 AFIN D'ASSOULIR LES NORMES DE DROITS ACQUIS**
- 4. OCTROI DU MANDAT POUR L'ÉVALUATION DE LA FAISABILITÉ D'UN OUVRAGE DE FILTRATION SUR BERGE – ÉTUDE PRÉLÉMINAIRE**
- 5. PÉRIODE DE QUESTIONS**
- 6. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

**2026-05-100**  
Dépôt et adoption du deuxième projet de règlement numéro R-2026-154 modifiant le Règlement de zonage R-2025-

**CONSIDÉRANT QU'**un avis public d'assemblée publique de consultation a été publié le 11 mai 2026 conformément aux exigences requises pour la tenue d'une telle assemblée;

**CONSIDÉRANT QUE** l'assemblée publique de consultation été tenue le mardi 19 mai à 18h00;

**CONSIDÉRANT QUE** rien ni personne ne s'opposait à cette modification;

**Procès-verbaux**  
**Ville de Daveluyville (Québec)**

137 afin  
d'assouplir les  
normes de droits  
acquis.

**CONSIDÉRANT QUE** le deuxième projet de règlement est déposé, le tout, conformément aux exigences de l'article 356 de la *Loi sur les cités et villes* (RLRQ, chap. C 19) et est disponible sur le site Internet de la Ville de Daveluyville;

**RÉSOLUTION**

Sur proposition de **madame Valérie Loiselle**, il est résolu à l'unanimité des membres présents, que le Conseil de la Ville de Daveluyville adopte le second projet de règlement numéro R-2026-154 modifiant le Règlement de zonage R-2025-137 afin d'assouplir les normes de droits acquis.

**2026-05-101**  
Octroi de contrat  
pour une étude  
hydrogéologique  
pour  
l'approvisionne  
ment en eau  
potable - Ville de  
Daveluyville

**CONSIDÉRANT QUE** la Ville de Daveluyville a mandaté la FQM en lien avec la préparation et la gestion de la demande de prix pour les services professionnels nécessaires à la réalisation d'une étude hydrogéologique pour approvisionnement en eau potable;

**CONSIDÉRANT QUE** quatre (4) firmes spécialisées ont été contactées par courriel pour la présente demande de prix, et que trois (3) soumissions ont été reçues par courriel dans les délais prescrits;

**CONSIDÉRANT QUE** à la suite de l'analyse des soumissions reçues, l'ingénieur en traitement des eaux de la FQM, M. Maxime Noël nous a fait parvenir son sommaire décisionnel le 6 mai 2026;

**RÉSOLUTION**

Sur proposition de **madame Christine Gentes** il est résolu à l'unanimité des membres présents :

**D'OCTROYER** à Laforest Nova Aqua Inc. le mandat pour l'étude hydrogéologique pour l'approvisionnement en eau potable à la Ville de Daveluyville;

**D'AUTORISER** la trésorière à émettre les déboursés en conséquence;

**D'AUTORISER** le maire et/ou la directrice générale à signer, pour et au nom de la Ville de Daveluyville, tout document requis afin de donner plein effet à la présente résolution.

**PÉRIODE DE QUESTIONS**

Lors de la période de question, les gens présents n'ont posé aucune question.

**LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE**

**2026-05-101**  
Levée de  
l'assemblée

**RÉSOLUTION**

Sur proposition de **monsieur Alain Raymond**, il est résolu à l'unanimité des membres présents de lever l'assemblée à 19h03.

---

Mathieu Allard, maire

---

Mylène Parent, directrice générale et  
assistante greffière